

Procès-verbal – Cellule féminine du vendredi 4 septembre 2026

Lieu : Huissignies

Heure : 18h30 à 21h45

Type : présentiel

Participants Carole Ghyselinck (CPH) - Célia Delaunois (Châtelet) - Duncan Segers (Huissignies) - Marion De Vos (Huissignies) - Romuald Dupont (Châtelet) - Stéphane Pierard (Thuin)
Rédaction : Carole Ghyselinck

1. Objectif et cadre de la réunion

La réunion avait pour objectif de prendre du recul par rapport aux actions déjà menées et de travailler en priorité sur le « pourquoi », le « pour qui » et les changements recherchés par le projet Ping au Féminin.

L'objectif général confirmé est d'augmenter durablement le nombre de filles et de femmes affiliées dans le Hainaut, tant en pratique sportive que récréative, tout en renforçant leur intégration, leur participation et leur fidélisation.

Les idées d'actions concrètes évoquées au cours des échanges sont conservées comme pistes de travail. Elles devront être priorisées lors d'une prochaine étape consacrée au « comment ».

Le présent PV a été consolidé à la suite des retours reçus après la réunion. Ces contributions complémentaires sont intégrées comme pistes à approfondir et ne sont pas présentées comme des décisions prises le 4 septembre.

2. Constats et enjeux identifiés

- Les clubs rencontrent des difficultés à attirer de nouvelles joueuses et à les fidéliser dans la durée.
- Le nombre limité de joueuses et d'adversaires différentes, notamment au niveau régional, peut entraîner une certaine stagnation sportive et une perte de motivation.
- La compétition féminine n'est pas toujours suffisamment valorisée au sein des clubs et certaines joueuses privilégient la compétition masculine.
- Les joueuses qui participent à la fois aux compétitions dames et hommes peuvent être confrontées à une charge physique importante.

CPH - COMITE PROVINCIAL DU HAINAUT

SIEGE : Avenue Eugène Mascaux, 486

6001 Marcinelle

IBAN : BE79 7509 0619 0633

SITE : <https://hainaut.aftt.be>

CONTACTS

Président : André Mahieu - andre.mahieu@pinghainaut.be - 0477/48.55.89

Secrétaire : Mathieu Jasinski - mathieu.jasinski@pinghainaut.be - 0466/05.78.59

Trésorier : Luc Albert - luc.albert@pinghainaut.be - +32 475 73 44 05

Interclubs : Mathieu Jasinski - mathieu.jasinski@pinghainaut.be - 0466/05.78.59

- Certaines interruptions de pratique sont liées aux étapes de vie : entrée dans la vie professionnelle, maternité, contraintes familiales ou manque de disponibilité.
- Le manque de visibilité de l'offre féminine et la difficulté à identifier les clubs proposant une pratique ou des équipes féminines constituent également des freins.

3. Pourquoi développer le tennis de table féminin ?

Les échanges ont fait émerger plusieurs dimensions communes :

- Donner une véritable place aux filles et aux femmes dans le tennis de table hennuyer.
- Augmenter le nombre de pratiquantes afin de créer une dynamique féminine plus forte et plus attractive.
- Permettre aux joueuses de trouver davantage d'adversaires, de niveaux de jeu et d'occasions de progresser.
- Créer un environnement dans lequel les joueuses prennent plaisir à évoluer en dames et ont envie de rester affiliées.
- Renforcer la reconnaissance, la visibilité et le soutien accordés aux équipes et compétitions féminines au sein des clubs.
- Maintenir le lien avec les joueuses qui interrompent temporairement leur pratique afin de faciliter leur retour.

Une piste de positionnement évoquée durant la réunion est : « Donner une place et une voix aux femmes ». Cette formulation reste à travailler et ne constitue pas, à ce stade, un slogan définitivement validé.

4. Vision à l'horizon 2030

Le groupe souhaite tendre vers une situation où :

- Davantage de filles et de femmes de tous âges pratiquent le tennis de table dans le Hainaut ;
- Les joueuses trouvent naturellement leur place dans les clubs et y évoluent dans une ambiance positive ;
- La compétition féminine dispose d'une base de joueuses suffisamment large pour proposer davantage de diversité et de niveaux ;
- Les équipes féminines bénéficient d'une meilleure reconnaissance dans les clubs, notamment en matière de visibilité, d'horaires et de soutien ;
- Les femmes qui interrompent leur pratique restent en lien avec le tennis de table et peuvent plus facilement reprendre ultérieurement.

Le parcours de la joueuse peut dès lors être envisagé de manière globale :
Découvrir → S'affilier → Participer → Rester → Interrompre → Revenir.

CPH - COMITE PROVINCIAL DU HAINAUT

SIEGE : Avenue Eugène Mascaux, 486

6001 Marcinelle

IBAN : BE79 7509 0619 0633

SITE : <https://hainaut.aftt.be>

CONTACTS

Président : André Mahieu - andre.mahieu@pinghainaut.be - 0477/48.55.89

Secrétaire : Mathieu Jasinski - mathieu.jasinski@pinghainaut.be - 0466/05.78.59

Trésorier : Luc Albert - luc.albert@pinghainaut.be - +32 475 73 44 05

Interclubs : Mathieu Jasinski - mathieu.jasinski@pinghainaut.be - 0466/05.78.59



5. Publics à toucher et pistes d'attraction / fidélisation

La « découverte » a été identifiée comme une base importante de la pyramide. Les publics potentiels couvrent toutefois plusieurs âges et moments de vie.

- Jeunes : développer les initiations et stages, notamment en milieu scolaire, où des tables de tennis de table sont souvent déjà disponibles.
 - Adolescentes et adultes débutantes : faciliter l'accès par des journées portes ouvertes, périodes d'essai, formules découverte ou séances d'initiation.
 - Adultes débutantes : réfléchir à un encadrement adapté, les formations fédérales étant perçues comme davantage orientées vers l'apprentissage des enfants.
 - Joueuses en interruption : préserver le lien social avec le club et la communauté féminine.
 - Joueuses en reprise : envisager un accueil spécifique ou un « package de bienvenue / retour » facilitant la reprise.

Le bouche-à-oreille et l'ambiance au sein du club ont été identifiés comme des leviers importants d'attraction et de fidélisation.

6. Compétition féminine et aspects structurels

- Le développement d'un interclub dames suffisamment étoffé est considéré comme important pour permettre aux joueuses de progresser et de préparer l'accès aux niveaux supérieurs.
- Une augmentation du nombre de joueuses permettrait de rendre les compétitions féminines plus diversifiées et moins prévisibles.
- La coexistence des compétitions dames et hommes entraîne parfois une surcharge pour les joueuses.
- L'articulation entre championnat dames et championnat hommes a été discutée. L'idée de limiter le nombre de femmes pouvant évoluer dans certaines équipes masculines a été évoquée lors de la réunion, sans décision. À la suite du PV, une autre piste a été proposée : étudier, sous réserve de faisabilité réglementaire, une participation minimale à un certain nombre de rencontres féminines pour pouvoir également évoluer en championnat hommes.
- La double appartenance permettant de concilier pratique dames et hommes doit continuer à être expliquée et promue dans le cadre réglementaire applicable. À la suite du PV, son intérêt a également été souligné pour les clubs disposant de peu de joueuses, notamment dans les zones frontalières où certaines dames peuvent être amenées à se tourner vers la France lorsqu'elles doivent choisir leur pratique.

À la suite du PV, la question des distances parcourues en championnat provincial dames a été soulevée. Le faible nombre d'équipes peut entraîner des déplacements importants par rapport au championnat hommes. Ce point mérite d'être objectivé et étudié comme frein potentiel à la participation.

CPH - COMITE PROVINCIAL DU HAINAUT

SIEGE : Avenue Eugène Mascaux, 486

6001 Marcinelle

IBAN : BE79 7509 0619 0633

SITE : <https://hainaut.aftt.be>

CONTACTS

Président : André Mahieu - andre.mahieu@pinghainaut.be - 0477/48.55.89

Secrétaire : Mathieu Jasinski - mathieu.jasinski@pinghainaut.be - 0466/05.78.59

Trésorier : Luc Albert - luc.albert@pinghainaut.be - +32 475 73 44 05

Interclubs : Mathieu Jasinski - mathieu.jasinski@pinghainaut.be - 0466/05.78.59



La question de la cohérence des classements entre régions / provinces a également été soulevée après la réunion, notamment en vue des compétitions nationales. Ce sujet dépasse le seul périmètre de la cellule et devra, le cas échéant, être relayé auprès des instances compétentes.

7. Communication et accessibilité de l'information

- Étudier la possibilité d'identifier clairement les clubs proposant une pratique ou des équipes féminines, notamment via un filtre dans le moteur de recherche / cadastre des clubs.
- Clarifier les différences entre critérium, tournoi et championnat ainsi que les éventuelles règles de qualification.
- Créer un calendrier centralisé reprenant les dates, lieux, modalités et statut des inscriptions.
- Continuer à dynamiser le groupe Facebook Ping au Féminin par des informations pratiques, sondages, défis et publications pédagogiques.
- Élargir la communication au-delà des clubs déjà régulièrement impliqués.
- Envisager une communication plus large auprès des joueuses ainsi qu'une réunion d'information en visioconférence pour présenter la cellule et ses objectifs.

À la suite du PV, il est proposé d'étudier l'envoi, dès l'affiliation, d'une information claire présentant aux nouvelles affiliées les différentes possibilités qui leur sont offertes : pratique dames et hommes, compétitions, critères, tournois, activités féminines, double appartenance, calendrier et canaux d'information.

8. Gouvernance, encadrement et labellisation

- Encourager une présence accrue des femmes dans les comités de clubs et parmi les entraîneurs.
- Examiner les critères de labellisation liés à la pratique féminine, notamment la pertinence du pourcentage de femmes par rapport à d'autres critères tels que le nombre d'équipes féminines ou l'implication active dans une cellule fédérale.
- La non-prise en compte de certaines licences récréatives dans les critères a été identifiée comme un point à examiner.
- Se renseigner sur les moyens ou budgets disponibles au niveau de l'Aile francophone pour la promotion / propagande féminine.

9. Tableau de bord féminin – retour du développeur

Un retour positif a été reçu quant à la faisabilité technique d'un tableau de bord spécifique à la pratique féminine dans le Hainaut, sous réserve de la disponibilité des données.

L'outil pourrait être intégré à l'espace club existant du CPH, avec un accès spécifique consacré au féminin.

Avant d'estimer précisément le temps de développement et le coût, il est nécessaire de définir les besoins, les indicateurs et surtout l'usage qui sera fait des données.

Un historique depuis l'après-Covid est souhaité, sous réserve des données réellement exploitables.

CPH - COMITE PROVINCIAL DU HAINAUT

SIEGE : Avenue Eugène Mascaux, 486

6001 Marcinelle

IBAN : BE79 7509 0619 0633

SITE : <https://hainaut.aftt.be>

CONTACTS

Président : André Mahieu - andre.mahieu@pinghainaut.be - 0477/48.55.89

Secrétaire : Mathieu Jasinski - mathieu.jasinski@pinghainaut.be - 0466/05.78.59

Trésorier : Luc Albert - luc.albert@pinghainaut.be - +32 475 73 44 05

Interclubs : Mathieu Jasinski - mathieu.jasinski@pinghainaut.be - 0466/05.78.59



Le futur tableau de bord pourrait notamment suivre les nouvelles affiliations, la participation, la fidélisation et les réactivations / retours après interruption.
Une validation de principe puis une validation du coût devront être envisagées au niveau du CP.
Compte tenu des absences lors de la réunion, aucun cahier des charges définitif n'a été validé. La réflexion sera partagée avec l'ensemble du groupe avant d'aller plus loin.

10. Calendrier évoqué

Critérium féminin du CPH – phase 1 : complet 67 inscrites + réserves
Épreuve féminine de l'Aile francophone : dimanche 11 octobre 2026 à Malonne
Critérium provincial pour toutes les séries Dames : 15 novembre 2026 à Châtelet
Critérium féminin – Phase mixte : 13/12/2026 à Châtelet
Championnat provincial : du 19/12/2026 au 10/01/2027 selon la catégorie de classement à Erquelines

11. Prochaines étapes

- Diffuser le présent compte rendu consolidé et continuer à recueillir les remarques des membres.
- Consulter largement les filles et femmes du Hainaut au moyen d'un questionnaire afin d'identifier leurs attentes, leurs freins et leurs besoins.
- Organiser plusieurs rencontres virtuelles courtes avec des joueuses, sur des créneaux différents, afin d'approfondir leur vécu et leurs propositions.
- Croiser les enseignements du questionnaire et des rencontres avant de planifier la prochaine étape consacrée au « comment » et à la priorisation des actions.
- Préparer une visioconférence de présentation / information destinée à un public plus large afin d'expliquer le « pourquoi » de la cellule et la démarche engagée vers le « comment ».
- Préparer un guide simple expliquant les différents types de compétitions et les règles de qualification, après validation des informations officielles.
- Préparer un tableau / calendrier récapitulatif des épreuves féminines dans le Hainaut.
- Poursuivre la définition du cahier des charges du tableau de bord féminin avant transmission pour développement éventuel.
- Examiner la faisabilité des différentes pistes évoquées : offres découverte, accueil des joueuses en reprise, partenariats entre clubs et adaptation de l'encadrement des adultes débutantes.

12. Points restant à clarifier / instruire

- Appellation, dates, lieux et règles de qualification des différentes compétitions.
- Périmètre précis du futur tableau de bord et indicateurs prioritaires.
- Faisabilité réglementaire et pertinence des différentes pistes relatives à l'articulation entre championnat dames et championnat hommes.
- Évolution éventuelle des critères de labellisation.

CPH - COMITE PROVINCIAL DU HAINAUT

SIEGE : Avenue Eugène Mascaux, 486

6001 Marcinelle

IBAN : BE79 7509 0619 0633

SITE : <https://hainaut.aftt.be>

CONTACTS

Président : André Mahieu - andre.mahieu@pinghainaut.be - 0477/48.55.89

Secrétaire : Mathieu Jasinski - mathieu.jasinski@pinghainaut.be - 0466/05.78.59

Trésorier : Luc Albert - luc.albert@pinghainaut.be - +32 475 73 44 05

Interclubs : Mathieu Jasinski - mathieu.jasinski@pinghainaut.be - 0466/05.78.59



- Possibilité d'adapter certaines formations ou ressources fédérales à l'accueil d'adultes débutantes.
- Mesures permettant de mieux accompagner les femmes lors d'une interruption puis d'un retour à la pratique.
- Impact des distances de déplacement en championnat dames et éventuelles pistes d'amélioration.
- Utilisation et promotion de la double appartenance, notamment dans les clubs disposant de peu de joueuses et dans les zones frontalières.
- Question de la cohérence / harmonisation des classements entre régions ou provinces, à relayer auprès des instances compétentes si nécessaire.
- Possibilité d'informer systématiquement les nouvelles affiliées des différentes formes de pratique et activités qui leur sont accessibles.

CPH - COMITE PROVINCIAL DU HAINAUT

SIEGE : Avenue Eugène Mascaux, 486

6001 Marcinelle

IBAN : BE79 7509 0619 0633

SITE : <https://hainaut.aftt.be>

CONTACTS

Président : André Mahieu - andre.mahieu@pinghainaut.be - 0477/48.55.89

Secrétaire : Mathieu Jasinski - mathieu.jasinski@pinghainaut.be - 0466/05.78.59

Trésorier : Luc Albert - luc.albert@pinghainaut.be - +32 475 73 44 05

Interclubs : Mathieu Jasinski - mathieu.jasinski@pinghainaut.be - 0466/05.78.59

